

**AFFAIRE** Les salariés sont protégés devant l'inspection du travail

30/01/10  
Vse  
Natin

## Les papetiers font de la résistance

### MALAUÇÈNE

**I**l faudra plus de temps que prévu pour que les inspecteurs du travail entendent les 23 salariés protégés des papeteries de Malaucène. Une enquête contradictoire est obligatoire avant leurs licenciements.

Vu la longueur des argumentaires défendus par chaque employé reçu individuellement ou accompagné par un délégué syndical, un autre rendez-vous a été donné pour le mercredi 17 février.

À quelques jours de l'échéance puisque l'inspection du travail a été saisie le 23 décembre et qu'elle doit rendre ses conclusions avant deux mois.

#### Une décision déterminante

Il est vrai que sur la première journée qui s'est tenue cette semaine, seulement douze délégués du personnel ont pu être entendus.

Ils ont axé leur défense en voulant démontrer la préméditation du groupe Schweizer-Mauduit, propriétaire du site.

Pour les responsables syndicaux, il est indispen-



Une soixante de salariés des Papeteries de Malaucène a attendu les deux inspecteurs du travail. Photo Patrick ROUX

sable de démontrer que la raison économique évoquée par Schweizer-Mauduit n'est pas fondée.

La décision des inspecteurs du travail sera déterminante pour la suite des événements. Où le licen-

ciement économique est validé et les 23 salariés entreront dans le plan de sauvegarde de l'emploi signé en août dernier, ou il n'est pas validé et les délégués du personnel conservent leur emploi dans une

usine qui ne produit plus.

Mais quelle que soit la réponse des fonctionnaires, il y a fort à parier que le perdant assignera l'autre devant un tribunal pour faire valoir ses droits.

**Bruno ALBERRO**